

CHAPITRE III

UN PROGRAMME EN EXPANSION

Maintenant que nous avons défini les grandes lignes d'une politique canadienne en matière de relations culturelles avec l'étranger, nous pouvons nous attacher à décrire le programme culturel proprement dit du ministère des Affaires extérieures. Au cours du dernier quinquennat, ce programme a connu, sous l'influence conjuguée de pressions internes et de sollicitations de l'extérieur une expansion rapide qui va dans le sens d'une multiplication des échanges entre le Canada et le reste du monde.

Quels que soient les organismes responsables de leur conception et de leur mise en oeuvre, ces programmes constituent une des pierres angulaires de la présence effective du Canada à l'étranger, en ce sens qu'ils érigent de véritables ponts entre notre pays et d'autres nations. Sans vouloir minimiser l'importance des aspects idéologie, coordination, promotion et administration des programmes, si ces derniers sont mal conçus ou mal exécutés, aucun déploiement d'activité dans les autres secteurs ne suffira à compenser la lacune ainsi créée. On comprend dès lors pourquoi le ministère des Affaires extérieures se préoccupe constamment du calibre des programmes entrepris par le Canada à l'étranger.

Dans l'état actuel des choses, le programme culturel du ministère des Affaires extérieures s'articule autour d'éléments bien distincts - arts, éducation, sport, sciences, jeunesse et autres -, que nous nous efforcerons d'étudier en détail un peu plus loin. L'importance accordée à chacun d'entre eux varie considérablement, et ce, pour des raisons à la fois d'ordre historique et constitutionnel. Ainsi, les programmes d'échanges relatifs au monde des arts et à celui de l'éducation sont assez imposants, compte tenu du rôle de premier plan que doit jouer le ministère dans ces domaines, alors que ceux concernant le monde des sciences, du sport et de la jeunesse ont moins d'envergure, parce que, comme nous l'avons souligné précédemment, de nombreux autres organismes assument déjà de lourdes responsabilités en la matière. Avant la création du Bureau des relations culturelles internationales, tous ces programmes relevaient du Service des affaires publiques du ministère. En outre, étant donné l'interrelation des programmes d'échanges culturels et d'affaires publiques, nous terminerons le chapitre par une analyse sommaire des activités de ce dernier secteur, qui intéressent particulièrement le domaine des relations culturelles internationales du Canada.

Monde des arts

La dernière décennie a vu la création, au ministère des Affaires extérieures, d'une multiplicité de programmes centrés sur les arts de la scène, les arts plastiques, le cinéma et la littérature, et destinés à rehausser l'image que projette le Canada à l'étranger dans ces domaines. Ces programmes se regroupent en deux grandes catégories. D'une part, il y a ceux qui visent à faciliter les échanges concernant les organismes et groupes, par exemple les tournées de troupes d'artistes de la scène, les expositions d'oeuvres d'arts canadiennes, les dons de livres, la participation à des festivals cinématographiques et autres activités de caractère spécial. Il existe, d'autre part, des programmes s'adressant aux particuliers, par exemple les stages organisés à l'intention de spécialistes de diverses disciplines de l'art, les tournées d'artistes canadiens et les autres initiatives de